

Le seul journal canadien-français imprimé dans le district de Bedford pendant au-delà de 49 ans.

ABONNEMENTS

CANADA 1 an, \$1.50 6 mois, \$1.00
ETATS-UNIS 1 an, \$2.00 6 mois, \$1.50

LE JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

61e Année. — No 2.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI LE 30 JANVIER 1942

3 SOUS L'EXEMPLAIRE

Le ministre des Finances apprécie leur collaboration

Dans une lettre personnelle qu'il vient d'envoyer aux présidents conjoints du prochain emprunt de guerre dans Shefford, l'honorable J.-L. Ilsley souhaite à tous le plus grand succès possible. — La campagne doit s'ouvrir bientôt.

Les organisateurs du prochain emprunt de guerre dans le comté de Shefford nous annoncent que leur travail progresse activement et qu'ils comptent aujourd'hui des collaborateurs bénévoles mais non moins dévoués pour cela dans toutes les parties de la même circonscription.

On sait que M. Paul-A.-L. Bernard, qui avait été chargé en juin dernier de conduire à bonne fin la campagne en faveur de cette vaste entreprise, ayant pour objet de recueillir chez nous un million de dollars en chiffres ronds, est de nouveau sur la brèche, assisté, cette fois, de M. Joseph Leddy. Si leur objectif n'est pas encore fixé, on croit généralement qu'il se rapprochera sensiblement de celui de 1941, alors que Waterloo, pour sa part, fit très bonne figure. MM. Bernard et Leddy ont, comme nous le disions récemment, eu la main très heureuse en s'assurant la présidence conjointe du maire Horace Boivin et de M. George Dixon, de Granby, ainsi que celle de MM. Fred Slack et Joseph Plouffe, de Waterloo.

Chacun de ces présidents vient de recevoir du ministre des Finances lui-même, l'honorable J.-L. Ilsley, une lettre personnelle dans laquelle notre grand argentier fédéral exprime dans les termes suivants son appréciation :

Ottawa, le 23 janvier 1942.

Cher monsieur,

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence conjointe du Comité national de finance de guerre (Division de Québec) dans le comté de Shefford.

L'année 1942 sera dure et coûteuse, car le fardeau de nos obligations financières s'aggrave de jour en jour. Cependant, je suis sûr que le public canadien ne se dérobera pas à l'appel du devoir.

Le comité exécutif de chaque district a de grandes responsabilités, et le succès de l'emprunt dépendra, dans une large mesure, de l'esprit d'initiative dont feront preuve ses membres.

Une direction énergique est donc indispensable, et je vous suis très reconnaissant de nous avoir ménagé votre concours.

Recevez, cher monsieur, mes meilleurs vœux de succès

Le ministre des Finances,
J.-L. Ilsley.

AUTRES AUXILIAIRES

Le second emprunt de la victoire dans le comté de Shefford est sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Fabien-Zoel Dezelles, évêque de St-Hyacinthe.

Quant au comité des relations publiques, il comprend, pour la ville de Waterloo, MM. C.-A. Robidoux et Eugène Gagné, et, pour Granby, MM. W.-E. Legge, M. Gendreau, R. L'Heureux et R. Hébert.

Les membres honoraires pour la cité de Granby sont: MM. les abbés E.-E. Pelletier, curé de la paroisse Notre-Dame; Donat Breton, curé de l'église Ste-Famille; J.-T. Dubuc, curé de la nouvelle paroisse de St-Eugène; les Rév. I.-E. Lidstone, pasteur de l'Anglican Church, et Thos. Scott, pasteur de la United Church; MM. J.-H. Leclerc, député de Shefford à la Chambre des Communes, et Carl-M. Bullock, député du même comté à l'Assemblée législative.

Les membres du comité actif, sous la présidence conjointe de MM. A.-C. Smith et A.-A. Dorion, sont, toujours pour la ville de Granby, MM. Léo Arel, M. Austin, Georges Avery, K.-A. Cowley, N.-J. Crevier, P.-E. Delaney, J.-G. Fuller, J.-W. Halpin, J.-E. Isabelle, H. Langlois, Joseph Lemieux, W.-O. Lewis, A. Messier, John Miner, M.-R. Mitchell, J.-S. Mullin, C.-D. Porter, Paul Provost, Geo. Shutt et L.-N. Thompson.

Le comité de Waterloo comprend, outre le secrétaire Robert Flood, le maire Sylva LeBrun, MM. R.-G. Audette, Henry Bird, le Dr. E.-M. Blake, Lionel Lamontagne, J.-S. Macdonald, B. Marchessault E.-J. McKenna, R. Millinchamp et J.-J. Paterson.

Les quartiers-généraux de l'emprunt pour le comté de Shefford sont au No 177 de la rue Principale, à Granby.

HEURE AVANCEE SERA GENERALE

A compter du 9 février prochain, dans les neuf provinces du Dominion. — Le cas des chemins de fer.

Tandis que Waterloo et nombre d'autres villes de la province et du pays sont toujours sous le système de l'heure avancée, une foule de municipalités rurales sont, jusqu'ici,

pour des raisons particulières, restées à l'heure normale. A compter du 9 février, cependant, l'heure avancée deviendra en vigueur dans toutes les parties du Dominion et ce tant que le gouverneur en conseil n'aura pas décrété l'abrogation de l'arrêté ministériel à cet effet.

Il est entendu que les chemins de fer canadiens devront modifier leur horaire comme l'ont déjà fait les chemins de fer américains.

ELLES FONT AUSSI LEUR PART



Les femmes qui servent dans la D.C.A. britannique ont eu leur baptême de feu, le 1er novembre dernier, lors d'un raid ennemi sur Londres. Des hommes servaient les canons mais tous les appareils de contrôle et de détection étaient dirigés par des femmes. Sur cette photo, deux femmes de la D.C.A. surveillent les cieux. Des lunettes noires leur protègent les yeux contre le soleil.

Nos pompiers remportent un autre succès

Leur partie de carte annuelle attire une foule énorme à l'hôtel de ville hier soir. — Nombreuses récompenses aux gagnants et prix de présence.

C'est une autre belle soirée que le personnel de notre service de protection contre l'incendie nous a donnée hier à l'hôtel de ville, où près de cinq cents personnes s'étaient réunies afin de prendre part au tournoi de bridge et de cinq-cents qui y avait lieu.

Le cinq-cents fut joué à 91 tables, tandis que le bridge l'était à 8. C'est assez dire le succès que nos pompiers ont remporté.

Plusieurs personnes de l'extérieur s'étaient jointes en l'occurrence à la foule qui avait envahi dès huit heures les deux salles de l'immeuble, celle où siègent les membres du conseil et l'autre, beaucoup plus vaste, où se donnent les spectacles, les danses et autres amusements du même genre. On remarquait l'échevin Jérémie Duhamel, de Granby, qui vient d'être réélu par une si belle majorité, l'échevin Raymond Chaput, accompagnés de Mmes Duhamel et Chaput, les policiers Armand Gagnon et Josaphat Langlois, MM. George Avery, J.-A. Bourgault, aussi de Granby, ainsi que plusieurs autres de Magog et d'ailleurs.

Des prix de présence ont été tirés au sort, après la distribution des récompenses aux gagnants du bridge et du cinq-cents. Nous en donnerons la liste la semaine prochaine et publierons d'autres détails relatifs à cette soirée.

En attendant, le chef Georges Tétreault et ses auxiliaires désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui ont contribué de quelque façon à la pleine réussite de leur partie de cartes annuelle.

A dents blanches

Hitler croyait, avec sa blitzkrieg, créer tout un monopole.

Mais Staline est en train de lui faire une concurrence effrénée.

Le rationnement du sucre ne s'applique heureusement pas aux billets doux.

Celui qui participe à un débat ne doit pas prendre les choses de trop haut.

Il n'y a plus d'enfants. Jusqu'au Siam qui se mêle de faire sa petite déclaration de guerre.

Vous verrez que la rareté du caoutchouc n'affectera pas beaucoup les consciences élastiques.

L'argent ne fait pas le bonheur, mais il en peu là quand il s'agit de lui trouver des succédanés.

Si le savon est rationné un de ces jours, il faudra s'en prendre aux annonces qui se font matin, midi et soir à la radio.

Certains individus sont bâtis de telle façon qu'on ne saurait, sans les insulter, leur demander de se serrer la ceinture.

Les Allemands sont bien difficiles à contenter. Voici qu'ils attribuent au froid les dégelées qu'ils subissent actuellement en Russie.

Il y a toujours eu et il y aura toujours conflit entre la jeunesse et l'expérience. Ceux qui ont du toupet doivent se heurter sans cesse à des gens qui ont du front tout le tour de la tête.

Une élection peut se gagner à coups de slogans. Mais, dans une guerre comme celle-ci, il faut ajouter aux formules toutes faites une multitude d'avions, de tanks, de canons, de navires et de soldats. A bon entendeur, salut.

A propos de sucre

Ce n'est pas encore le rationnement au moyen de cartes — une mesure extrêmement ennuyeuse et pour le gouvernement et pour ses administrés — mais ce sera bientôt si certains individus ne se montrent pas plus raisonnables.

L'arrêté ministériel fixant à trois quarts de livre per capita la quantité de sucre que nous pouvons légalement consommer chaque semaine était à peine annoncé que, déjà, les commandes affluaient chez nos épiciers. On ne cherchait pas à s'approvisionner pour sept ou quinze jours, comme la loi le permet, mais c'est jusqu'à cent livres de sucre que d'aucuns réclamaient d'un seul coup de leurs fournisseurs. D'autres, plus rusés mais non mieux intentionnés, achetaient dix livres ici et dix livres là, avec le résultat qu'ils obtenaient, à la fin de la journée, plus de sucre qu'ils n'en consommeraient dans trois, quatre ou six mois.

La commission des prix et du commerce en temps de guerre a pourtant voulu rappeler au public qu'il n'avait pas lieu de s'alarmer, que les réserves étaient suffisantes et que les ménagères auraient amplement de quoi subvenir à leurs besoins normaux. Disons, à l'honneur de nos marchands, qu'ils se sont, beaucoup plus que nombre de leurs clients, montrés respectueux des lois. Car, sans les refus enveloppés de formules courtoises auxquels la plupart ont dû recourir en l'occurrence, il n'y aurait plus assez de sucre ici pour satisfaire aux demandes légitimes. Et ce qui s'est passé chez nous peut bien s'être passé ailleurs.

On se plaint souvent du coût élevé de la vie et de la rareté de tel ou tel produit. Mais, si la vie est chère et si les produits en question font parfois défaut, qui donc est responsable d'un pareil état de choses si ce n'est le consommateur exigeant dont nous venons de parler? Il n'en continuera pas moins de vouer les profiteurs aux gémonies, oubliant ou feignant d'oublier que, dans une foule de cas, c'est l'accaparement qui fait les profiteurs.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé sur l'appui loyal du peuple, lisons-nous dans une annonce publiée en page 2 de ce journal. "Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté."

C'est tout dire en quelques mots. Nous n'avons rien à y ajouter, sauf qu'il serait dommage que l'action d'une poignée de consommateurs fût, pour la majorité de leurs concitoyens, une cause d'ennuis.

Et c'est inévitablement ce qui se produira si ces gens-là ne sont pas, bon gré mal gré, mis à la raison en même temps qu'à la ration.

Waterloo se classe en tête des autres villes du Québec

Et va probablement garder, avec sa contribution accrue au timbre de Noël, la première place en ce domaine. — De \$164 qu'elles étaient l'an dernier, les souscriptions sont passées cette année à \$306.50.

La ville de Waterloo s'est, l'an dernier, classée en tête de toutes les municipalités de cette province pour ce qui est de ses achats de timbres de Noël, sa contribution étant de sept cents per capita, selon des chiffres compilés par Ottawa. Et les perspectives sont qu'elle ne cédera pas sa place cette année.

On nous annonce en effet, au comité de la Santé écolière, chargé de recueillir des fonds destinés à prévenir et combattre ici les ravages de la tuberculose, que la récente campagne en faveur du timbre de Noël a donné exactement \$306.50, alors que celle de 1941 atteignait un total de \$164. C'est donc \$142.50 de plus qui serviront à défrayer les dépenses du comité soit pour le traitement des écoliers indigents, soit pour la distribution de lait aux enfants qui ne peuvent obtenir à domicile ce liquide essentiel à leur développement physique.

UN BEAU GESTE

Signalons en passant que trois de nos industries ont souscrit chacune la somme de \$25 à l'oeuvre du timbre de Noël, tandis que trois autres y allaient chacune aussi de \$10. Au reste de la population, elle s'est encore une fois montrée tout particulièrement généreuse. Et les résultats sont bien de nature à plaire aux membres du comité et à les encourager dans leur excellent travail.

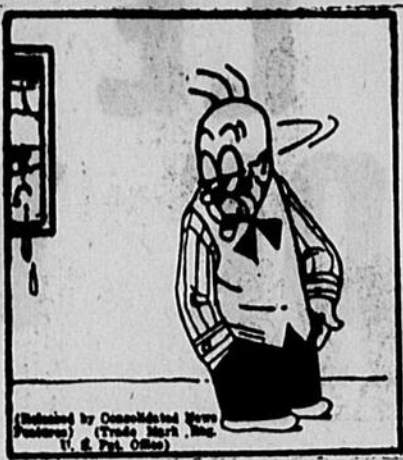
Les distributions de lait dans nos maisons d'enseignement commenceront en février, cependant que les traitements aux écoliers médicalement indigents se feront dès l'arrivée des chaleurs et ce au fur et à mesure que les divers cas auront été étudiés.

Le président du comité de la Santé écolière à Waterloo, Hector Goudreau, de même que le secrétaire, M. Lionel Lamontagne, désirent exprimer, par la voie de notre journal, leurs remerciements sincères à tous ceux qui ont facilité leur tâche et les ont par le fait même aidés à placer Waterloo au tout premier rang dans ce domaine.

PIERROT



REALISME



Par HENRY THOL



et les autres toucheraient de \$20,000 à \$60,000 par an. Pays de Cocagne vraiment, que menace aujourd'hui le spectre de la guerre. Ce n'est pas sans raison que le Japon le convoite.
L'Illettré.

Les lièvres font leur part...

La chasse aux lièvres, dans les Provinces des Prairies, a été remarquablement abondante cet automne. On estime que quatre millions de ces rongeurs environ ont été capturés, représentant une valeur approximative de \$320,000. Une grande partie de leurs peaux entrera dans la confection des uniformes militaires, principalement ceux des aviateurs.

Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres lorsque nous la dirigeons avec intelligence. — Buffon.

Lisez le JOURNAL DE WATERLOO et encouragez ses abonnements.

On ne rend pas les gens vertueux à coups de lois

Il serait présomptueux de croire que l'on puisse recourir aux lois pour rendre les gens vertueux, car de tout temps, des mesures législatives basées sur ce principe se sont révélées futiles et impraticables. Seule l'éducation bien comprise peut améliorer et relever le niveau moral d'un peuple.

Lorsqu'un citoyen honnête, et pratiquant en tout la modération, fait un usage judicieux et modéré des boissons alcooliques, il ne saurait être question en pays démocratique, de lui ravir ce privilège. Le gouvernement d'un pays qui émet des lois portant atteinte aux libertés individuelles s'achemine d'un pas ferme vers la dictature. Aux premières mesures restrictives s'en ajoutent bientôt d'autres, et les habitants de ce pays s'aperçoivent soudain qu'encercés par un tel réseau de lois et de règlements, leur liberté n'est plus qu'un vain mot, sinon une moquerie. Une habitude, fût-elle mauvaise, ne saurait être arbitrairement interdite en pays démocratique; car, si le régime démocratique possède quelque titre de supé-

riorité sur les autres systèmes gouvernementaux, c'est précisément parce que dans une démocratie, les lois sont, ou à tout le moins devraient être, la sublimation des désirs d'un peuple.

Dire à un individu qu'il ne doit boire qu'à certaines heures prescrites par la loi est une négation d'un privilège démocratique qu'aucune logique ou qu'aucun sophisme ne sauraient justifier, car la grande majorité des gens croient, tout d'abord, qu'ils devraient jouir du privilège de choisir leurs breuvages préférés et qu'ils devraient, dans les limites raisonnables, jouir également du privilège de boire ces breuvages quand il leur sied.

Notre loi actuelle des liqueurs dans la province de Québec est certainement une négation de ce privilège démocratique. Si cette loi est juste et bonne, sans doute faudra-t-il, pour en convaincre le peuple, procéder d'abord à son éducation; mais il n'est pas à notre connaissance que le gouvernement ait entrepris son éducation.

François-P. Giguère.

landaises, ni de leurs moyens de défense. Java serait cependant plus armée que les autres parties de l'archipel, et les stratèges prétendent qu'elle saurait au besoin protéger sa voisine, Sumatra. L'île s'enorgueillit de trois villes militaires: Batavia, Soerabaja et Bandoeng. C'est à Batavia que siège le gouvernement, mais ils se transporterait dans les montagnes voisines de Bandoeng, devenant une attaque. Cette dernière vil-

le est le centre militaire le plus important, avec garnison de troupes javanaises. Détail intéressant, les soldats y vivent en famille, avec femmes et enfants, dans les casernes mises à leur disposition. On estime Bandoeng imprenable, entourée qu'elle est de forêts épaisses, de montagnes, de volcans même. Quant à la base navale de Soerabaja, elle est sise sur la mer de Java, dans la partie est de l'île, mais les Hollandais gar-

dent le secret sur ses ressources. On sait seulement qu'ils y mouillent plusieurs vaisseaux de guerre, et toute une flottille de sous-marins. L'aviation y est fort avancée, les pilotes étant à l'école d'instructeurs américains. Dans toutes les îles de l'archipel, la prospérité matérielle dépasse les conceptions ordinaires—pour les blancs surtout. Ceux-ci auraient pour les trois-quarts, par famille, un revenu annuel dépassant \$4,500,

SUR L'ILE DE JAVA

Le général Archibald Wavell, chef suprême des forces alliées en Extrême-Orient, aura ses quartiers généraux sur l'île de Java, la plus importante de l'archipel des Indes néerlandaises. Bien qu'on ignore l'endroit où il se fixera, on peut être certain qu'il y disposera de facilités modernes. Car l'île est la plus développée, à tous points de vue, des possessions hollandaises du Pacifique. La capitale Batavia s'y trouve, de même que la base navale de Soerabaja. Quant à la superficie, l'île de Java est beaucoup plus petite que sa voisine, Sumatra. Elle compte toutefois 560 milles de longueur par 125 de largeur, dans sa partie la plus étendue. Tout ce pays, fort lointain, paraît peu connu du commun. Batavia se trouve à 560 milles de Singapour, vers le sud-est, et à 3,600 milles de Tokio. Il y a près de 400 ans que les Hollandais sont établis dans l'archipel, où ils vivent en bonne intelligence avec les indigènes, à tous les étages de la société. Nombre de ces derniers, instruits, élevés à l'europpéenne, occupent des postes de premier plan, notamment dans les professions libérales. Humide et insalubre le long des côtes, le climat est tempéré sur

les hauteurs, aussi sain que d'autres. Java a une population fort dense: 41,500,000 habitants en 1930, dont quelque 194,000 blancs. Les indigènes vivent pour la plus grande partie de l'agriculture.

000

Les Indes néerlandaises auraient atteint à un tournant de leur histoire, depuis l'envahissement de la Hollande par les troupes allemandes, en mai 1940. Leur importance économique grandit chaque jour. Depuis un an, plus d'un millier de gros établissements hollandais, dont des banques et des compagnies d'assurance, y ont transporté leur siège social. La menace de la guerre y a donné un nouvel essor à l'industrie, principalement orientée vers la production d'explosifs, d'armements et de navires. L'un des produits le plus estimés de Java est la quinine, qui s'extrait de l'écorce de l'arbre appelé chincona. A cette époque, où tant d'hommes doivent servir dans les pays tropicaux, exposés à contracter la malaria, la quinine devient extrêmement précieuse. Les Indes hollandaises, dont Java, donnent 90 pour cent de la quinine du monde entier. On coupe les arbres à l'âge de dix ans, puis on les dépouille de leur écorce, qui est ensuite pulvérisée pour expédition en Europe et aux Etats-Unis. La fertilité du sol tient partout de l'extraordinaire. On récolte encore à Java du riz en quantité, de la canne à sucre et du coton, du thé et du café, du poivre, de la muscade et autres épices, du caoutchouc, des noix de coco. Les îles produisent aussi du pétrole et de l'étain, du bois de teck et de santale.

000

Nous ne savons rien de précis — et pour cause — des forces militaires des Indes néer-

L'achat du sucre est maintenant réglé par la loi

PAR MESURE de précaution, la quantité de sucre qui peut être légalement consommée dans tout ménage est maintenant restreinte à trois-quarts d'une livre par personne par semaine et il est maintenant illégal d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois ou de faire tout achat si les provisions actuelles sont suffisantes pour plus que deux semaines.

Cette mesure a été prise pour conserver les réserves satisfaisantes de sucre au Canada et elle sert à assurer le consommateur qu'il n'y a pas lieu de faire de gros achats de sucre.

Des coupons de rationnement ne seront pas utilisés pour limiter les achats de sucre au Canada. L'approvisionnement de sucre dans notre pays est contrôlé depuis plus de deux ans et demi et la ménagère a toujours pu subvenir à ses besoins; il continuera d'en être ainsi et la loi sur les prix maxima la protège contre toute augmentation de prix.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé, de même que doit être fondé le succès de toutes les lois dans un pays démocratique, sur l'appui loyal du peuple. Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté.

Les rapports provenant des détaillants indiquent que dans certains districts on s'est mépris sur les exigences de la loi. Dans certains cas, le peuple est sous l'impression qu'il devrait immédiatement faire provision pour deux semaines; ceci n'est évidemment pas nécessaire puisqu'un approvisionnement continu de sucre est assuré. Dans d'autres cas, on a présumé qu'une ration de beaucoup restreinte serait mise en vigueur dans un avenir rapproché. Ceci est inexact parce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déjà déclaré que la situation de l'approvisionnement en sucre est telle que les besoins du consommateur au taux de trois-quarts d'une livre par semaine peuvent facilement être satisfaits.

Afin d'aider à protéger les consommateurs qui briseraient la loi sans le savoir, il est suggéré que pour le présent les détaillants limitent les ventes à un maximum de cinq livres à chaque client.

Sommaire des règlements sur le rationnement du sucre

1. La ration est de ¾ d'une livre par personne par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés, les membres de la famille, les pensionnaires, les serveurs, et les invités qui demeurent quatre jours ou plus.
2. Achetez votre sucre de la façon ordinaire, mais pas plus qu'une provision de deux semaines à la fois. Des coupons, timbres ou billets ne sont pas nécessaires.
3. N'achetez pas de sucre si vous avez une provision de deux semaines ou plus.
4. Les personnes dans les régions éloignées qui sont dans l'impossibilité d'acheter à chaque semaine, ou à toutes les deux semaines, peuvent continuer d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois, mais devraient calculer leur consommation au taux de la ration, nommément, ¾ d'une livre par semaine.
5. Les chantiers et autres firmes fournissant pension à leurs employés doivent veiller à ce que la consommation soit restreinte à ¾ d'une livre par semaine par personne, à compter d'immédiatement.
6. Economisez le sucre autant que vous le pouvez; certaines personnes peuvent même consommer moins que la ration. Les personnes qui mangent aux restaurants, aux hôtels, etc., devraient réduire leur consommation de sucre.
7. Des approvisionnements additionnels de sucre pourront être obtenus pour la mise en conserves et en boîtes domestique.
8. La restriction s'applique seulement aux sucres de canne et de betterave de tous genres—sucre granulé, sucre à glacer, sucre à fruit, cassonade, sucre brut, etc.
9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions, les hôtels et les restaurants seront prévenus par l'administrateur du sucre de la manière que les restrictions les affectent.
10. Les détaillants ont droit de refuser la vente ou de limiter les ventes à toute personne qui tente d'ignorer cette loi.

Des mesures sévères seront prises pour punir les infractions volontaires à la loi. Les peines prévues sont un emprisonnement qui peut durer deux ans et une amende ne dépassant pas \$5,000

Publié sous l'autorité de LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

Comment Combattre LES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Les reins devraient débarrasser le sang de cette impureté. Si les reins ne remplissent pas leur tâche, et que l'excès d'acide urique reste, il en résulte de l'irritation et des douleurs atroces dans les muscles et les articulations. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Prenez régulièrement des Pilules Dodd's pour les Reins—le remède favori depuis un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

Le coin des cultivateurs

LES PRIX DU MARCHE

Coopérative Fédérée de Québec, 130 est, rue St-Paul, Montréal.

Semaine finissant le 24 janvier 1942:

Poulets vivants à rôtir

Gris et blancs—

A—6 lbs et plus, 23c; B—5 lbs à 6 lbs, 21½c; C—4 lbs à 5 lbs, 20c.

Rouges—

A—6 lbs et plus, 23c; B—5 lbs à 6 lbs, 21½c; C—4 lbs à 5 lbs, 20c.

Poules vivantes

A—5 lbs et plus, 23c; B—4 lbs à 5 lbs, 21½c; C—3 lbs à 4 lbs, 20c; coqs, 14c.

Jeunes dindes vivantes

A, 25½c; B, 23½c; C, 21½c.

Oies abattues

A, 20c; B, 18c; C, 15c.

Poulets abattus

Engraisés au lait—
Spécial — 6 lbs et plus, 31c; A—6 lbs et plus, 30c; A—4 lbs à 6 lbs, 29c; B—6 lbs et plus, 27c; B—5 lbs à 6 lbs, 26c; B—4 lbs à 5 lbs, 25c.

Sélectionnés—

Spécial — 6 lbs et plus, 30c; A—6 lbs et plus, 29c; A—5 lbs à 6 lbs, 28c; B—6 lbs et plus, 26c; B—5 lbs à 6 lbs, 25c; B—4 lbs à 5 lbs, 24c; C—6 lbs et plus, 23c; C—5 lbs à 6 lbs, 22c; C—4 lbs à 5 lbs, 21c; C—3 lbs à 4 lbs, 20c.

Poules abattues

Sélectionnées—

Spécial — 5 lbs et plus, 26c; A—5 lbs et plus, 25c; A—4 lbs à 5 lbs, 24c; A—3 lbs à 4 lbs, 23c; B—5 lbs et plus, 22c; B—4 lbs à 5 lbs, 21c; B—3 lbs à

4 lbs, 20c; C—5 lbs et plus, 19c; C—4 lbs à 5 lbs, 18c; C—3 lbs à 4 lbs, 17c.

Jeunes dindes abattues

A, 30c; B, 28c; C, 26c.

N. B.—Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans les catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Oeufs

A—Gros, 33½c; A—Moyens, 29½c; B, 27c; A—Poulettes, 26½c; C, 24c.

Lapins vivants

5 lbs et plus. La livre, 12c.

Veaux abattus

Engraisés au lait—

Bons, 15c; moyens, 14c; communs, 12c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 pour cent aux exportateurs individuels et de 5 pour cent aux coopératives affiliées.

Beurre frais

Semaine finissant le 19 jan-

vier 1942 inclusivement:

No 1 Pasteurisé, 33½c; No 1 Non pasteurisé, 33½c; No 2 32½c.

Fromage

Semaine finissant le 20 janvier 1942 inclusivement:

(Fabriqué le ou après le 20 novembre 1941 — pour marché domestique). Blanc: No 1 23½c; No 2, 22½c; No 3, 22½c. Coloré: No 1, 23½c; No 2, 23½c; No 3, 22½c. (F.A.B. Montréal).

N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 26 janvier 1942, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée:

Porcs

B1 (135 à 175 lbs) (Bacon) Prix de base. Vendus vivants: Nourris et abreuvés, offre \$11.35; par camions, offre \$11.60; truies, \$8.50 à \$9.25. Vendus abattus, \$15.50.

Rabais.—B 2 (125 à 135 lbs), 50c; B 3 (176 à 185 lbs), \$1-

LA MINUTE JOYEUSE — Par ROLAND COE



"J'ai beau calculer, j'ai l'impression que ces pneus sont tout juste bons pour quatre-vingt-trois autres voyages au village!"

50; C 1 et C 2 (120 à 175 lbs), \$1.00; C 3 (176 à 185 lbs), \$2;

D 1 et D 2 (120 à 175 lbs), \$1-

50; D 3 (176 à 185 lbs), \$2.00;

légers (119 lbs et moins), \$1.50;

légers (moins de 100 lbs), \$2;

pesants (186 à 205 lbs), \$3.00;

extra pesants (206 à 220 lbs),

\$2.50 du cent livres: extra pesants (220 lbs et plus), \$3.00 du

cent livres.

Veaux de lait

Choix, \$13.50 à \$14.00; bon, \$13.00 à \$13.50; moyen, \$11.00 à \$12.00; commun, \$8.00 à \$9; d'herbe, \$6.50 à \$7.50.

Bouillons

Choix, \$9.75 à \$10.25; bon, \$9.00 à \$9.50; moyen, \$8.50 à \$9.00; commun, \$6.00 à \$8.00.

Agneaux

En lots mélangés, \$10.25 à \$10.50.

Moutons

Bon, \$6.00 à \$6.75; commun, \$3.50 à \$4.00.

Taures

Choix (Type à boucherie), \$8.00 à \$8.50; bonne, \$7.50 à \$8.00; moyenne, \$6.50 à \$7.25; commune, \$5.00 à \$6.00.

Vaches

Choix (Type à boucherie), \$7.00 à \$7.50; bonne, \$6.25 à \$6.75; moyenne, \$5.50 à \$6.00; commune, \$4.50 à \$5.00; très commune, \$4.00 à \$4.25.

Taureaux

Choix (Type à boucherie), \$8.00 à \$8.50; bon, \$7.50 à \$7.75; moyen, \$6.50 à \$7.00; commun, \$5.50 à \$6.00.

LE GRAIN EMMAGASINE SUR LA FERME

Il convient de prendre les précautions nécessaires pour conserver la valeur alimentaire des grains qui constituent un élément important dans l'économie du temps de guerre au Canada. Comme il s'emmagasine de grandes quantités de grains sur la ferme à l'heure actuelle, il importe d'examiner ce grain à fréquentes intervalles pendant la conservation. Le grain humide ou "gourd" est surtout exposé à être attaqué par les mites. Pour trouver aisément ces mites, il faut tamiser l'échantillon de grain sur un tamis d'environ 30 mailles par pouces. Ce tamis retient le grain et les fragments et laisse passer la poussière et les mites. On étale ensuite la poussière accumulée sur une couche mince, de préférence une feuille de papier noir. Les mites qui sont blanches se voient aisément sur un fond noir, surtout si on les

examine immédiatement avec un verre grossissant.

Pour le détachage et le repassage

Séparés ou réunis, suivant possibilités, tous accessoires de détachage: brosses, bois, coupelles, éponges, flanelles, essence et produits divers. Tous accessoires de repassage: fers à repasser, poignées et support, jeannettes et planches diverses, molleton et pattemouilles. 1

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNEMENT? Essayez les Comprimés Toniques Ostrez. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—sont les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 50c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

ASSURANCE GENERALE

R.-Fred Shaw

Tous genres d'assurances aux

taux les plus bas.

WATERLOO, P. Q.

Maux de dos Musculaires?



Liniment Oléolo DU DR. PIERRE

Quiconque souffre de douleurs rhumatismales et névralgiques veut un soulagement immédiat. L'action externe et contre-irritante du Liniment Oléolo du Dr. Pierre travaille rapidement à procurer un soulagement béni aux tortures de douleurs névralgiques et rhumatismales, maux de dos musculaires, muscles raides et douloureux, efforts, contusions et entorses, démangeaisons et pieds brûlants.—tel que l'ont prouvé les expériences satisfaisantes faites par des milliers de personnes pour plus de 55 ans. Le Liniment Oléolo est un antiseptique qui calme et soulage les douleurs et qui agit de suite pour attirer un sang riche et rouge sur les parties irritées, enflées et qui font souffrir. Achetez une bouteille de Liniment Oléolo aujourd'hui même et procurez-vous les bienfaits de sa chaleur reconfortante et bien-faisante.

OFFRE SPECIALE --- Commandes Anjourd'hui!

- Veuillez m'envoyer ce qui suit:
 - 2 bouteilles de Liniment Oléolo pour \$1.00, port payé.
 - 11 onces de Novoro du Dr. Pierre — \$1.00, port payé.
 - ou les deux remèdes pour \$2.00, port payé.
 - C. O. D. (frais additionnels).
- DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. DC468—55J
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.



Par ordre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Vous devez vous procurer une licence

au plus tard le 31 mars 1942

Toute personne ou compagnie doit avoir une licence

1. si elle se livre au commerce d'achat aux fins de revente ou vend une denrée quelconque; ou
2. si elle se livre au commerce de fournir un quelconque des services suivants: fourniture d'électricité, gaz, vapeur ou eau; services de télégraphe, de sans-fil ou de téléphone; le transport de marchandises ou de personnes; la fourniture de facilités de quai, port, ou jetée; entreposage ou emmagasinage; frais funéraires ou embaumement; blanchissage, dégraissage, tailleur ou couturier; services de coiffeur, de barbier ou d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décoration, nettoyage ou rénovation; réparations de tous genres; services de repas, rafraîchissements ou breuvages; la présentation de projections animées; les procédés de fabrication effectués sur une base de contrat de service ou de commission.

SI VOUS AVEZ DEJA FAIT VOTRE DEMANDE OU AVEZ OBTENU UNE LICENCE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN VERTU D'UNE ORDONNANCE PRECEDENTE, VOUS NE DEVEZ PAS SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE

Pourquoi vous devez faire votre demande de licence immédiatement

En plus des exigences légales, l'inscription de votre commerce permettra à la Commission de vous tenir rapidement et complètement au courant des règlements sur les prix maxima touchant votre commerce.

Le nom de chaque personne à qui une licence a été octroyée ou qui en a déjà fait la demande, est placé sur la liste de ceux à qui la Commission fait le service de ses publications. Votre nom y sera ajouté dès la réception de votre demande.

Pour obtenir votre licence

1. Procurez-vous une formule de demande au bureau de poste le plus rapproché.
2. Remplissez la formule et expédiez-la par la poste franco de port. Il n'y a pas de droit de licence.
3. Vous recevrez par la poste une carte d'identité de licence portant votre numéro de licence.

Ceux qui en sont exemptés

1. cultivateurs, jardiniers, éleveurs de bétail ou de volaille, et pêcheurs, à moins qu'ils n'achètent des marchandises dans le but de les revendre.
2. employés d'une personne ou d'une compagnie qui sont elles-mêmes soumises à une licence.
3. exploitants de pensions bourgeoises.

NOTE: Les personnes qui ont déjà fait leur demande ou obtenu une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne sont pas tenues de soumettre une nouvelle demande.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AU DIRECTEUR REGIONAL DES LICENCES, COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, A LA PLUS RAPPROCHEE DES VILLES SUIVANTES: VANCOUVER, EDMONTON, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL, HALIFAX, SAINT-JEAN OU CHARLOTTETOWN

On remplacera ce système d'alarme par une sirène

La clochette antique installée dans la tourelle de l'hôtel de ville est appelée à disparaître au printemps. — Une innovation qui ne coûtera rien aux contribuables.

Une puissante sirène est à la veille de remplacer la clochette antique installée depuis des années dans la tourelle de l'hôtel de ville et dont les sons grêles arrivent difficilement, en cas d'incendie ou autrement, aux quatre coins de la municipalité. Le changement se fera soit au printemps, soit de bonne heure à l'été.

Disons incidemment que la clochette en question ne répond plus depuis longtemps aux besoins de l'heure. En hiver surtout, par les soirs de tempête, alors que les pompiers sont souvent appelés à répondre à des appels pour feux de cheminées ou pour d'autres feux beaucoup plus sérieux, c'est à peine si quelques volontaires parviennent à l'entendre. Il faut que les autres soient avertis par la sûreté municipale ou par quelques-uns de leurs compagnons qui sont déjà sur le qui-vive.

Le chef de police a pensé qu'il était temps de parer à tous ces inconvénients par l'achat d'une sirène analogue à celles dont disposent d'autres villes voisines. Et c'est pourquoi, sans que nos pères conscrits soient requis d'y aller de leurs deniers, ou plutôt de ceux des contribuables, nous bénéficierons avant longtemps d'une pareille innovation.

DE L'ARGENT BIEN EMPLOYÉ

Grâce aux parties de cartes organisées annuellement chez nous, grâce également à d'autres formes d'amusement dont ils ont pris l'initiative, les pompiers de Waterloo sont maintenant en mesure de perfectionner sans cesse leur outillage et leur équipement. C'est ainsi qu'ils ont acheté depuis un an quinze paires de bottes de caoutchouc pour ceux de leurs camarades qui n'étaient pas, à leur gré, assez bien chaussés. Ils disposent, pour les cas urgents, de fonds additionnels recueillis de la même façon et auxquels iront s'ajouter les recettes de la soirée qui était donnée hier et qui fut un succès de tout premier ordre.

Il se peut que, dans le cours de l'été prochain, le système d'alarme expliqué ci-dessus soit, par un dispositif spécial, relié à la demeure de chacun des pompiers, qui pourront ainsi de cette façon l'entendre avec encore plus de facilité.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

NOTICE

Shareholders' Annual Meeting for the year 1942.

Public notice is hereby given that a general meeting of the Shareholders of the Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company will be held in Room 233, Windsor Station, Canadian Pacific Railway Company, in the City of Montreal, Province of Quebec, Canada, on the first Monday of March next, March 2, 1942, at the hour of:

Nine o'clock and fifteen minutes in the forenoon, Daylight Saving Time

for the following named purposes:

1. For the purpose of electing a Board of Nine Directors for the year then next ensuing.
2. To see if the Shareholders will vote to ratify, adopt and confirm all the acts, proceedings and doings of the officers and directors relating to the business and affairs of the corporation since the last Shareholders' Meeting.
3. For the transaction of any other business which may lawfully be done at a General Shareholders Meeting.

Dated at Montpelier, in the State of Vermont, this 21st day of January, A.D., 1942.

By order of the Board of Directors,

HOMER L. SKEELS, Secretary-Treasurer.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

AVIS PUBLIC

Assemblée annuelle des actionnaires pour l'année 1942.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company sera tenue dans la Chambre 233, immeuble de la gare Windsor, chemin de fer Pacifique Canadien, ville de Montréal, province de Québec, le premier lundi de mars prochain, 2 mars 1942, à

neuf heures et quinze minutes de l'avant-midi (heure avancée),

aux fins suivantes:

1. Pour l'élection d'un conseil de neuf directeurs pour la prochaine année;
2. Pour constater si les directeurs ratifieront, adopteront et confirmeront tous les actes, procédures et actions des officiers et directeurs se rapportant aux affaires de la corporation depuis la dernière réunion des actionnaires;
3. Pour transiger toute autre affaire qui peut légalement être transigée à une assemblée générale des actionnaires.

Donné à Montpelier, état du Vermont, ce 21e jour de janvier 1942.

Par ordre du bureau des directeurs,

HOMER L. SKEELS, Secrétaire trésorier.

CHANGEMENTS A L'HORAIRE

En vigueur

LUNDI LE 9 FEVRIER 1942

Renseignements complets des agents.

Pacifique Canadien



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

Edifices fédéraux—Province de Québec.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 P.M. (heure avancée de l'Est), le lundi 16 février 1942, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue St-Paul-Ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Droulet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000.00—qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices—les soumissionnaires devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 27 janvier 1942.

LISEZ LE "JOURNAL DE WATERLOO" ET ENCOURAGEZ SES ANNONCEURS.

CONFIEZ VOS ASSURANCES

Carl-E. Norris

TOUS GENRES D'ASSURANCES

WATERLOO

TEL. 136-J

SI VOUS CONSTRUISEZ OU REPAREZ, CONSULTEZ

EDOUARD DELORME & CIE

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

INSTALLATION DE SYSTEME DE CHAUFFAGE

PLOMBERIE ET AUTRES TRAVAUX SIMILAIRES

Prix raisonnables et satisfaction assurée.

309 RUE PRINCIPALE

GRANBY, P. Q.

(Au-dessus du magasin Ménard & Frère)

SATISFACTION PARFAITE

au

Café Parfait

397, Principale

GRANBY

Tél. 694

(en face de l'hôtel Union)

Bonne cuisine canadienne, articles de fumeurs, etc.

SPECIALITES: Service pour banquets, mariages et anniversaires.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE



Une vaste Armée de Déposants au Service de notre Pays

Nos clients ont plus d'un million de comptes de dépôts, grâce auxquels ils utilisent les services de la Banque pour protéger leurs économies et leurs réserves commerciales, payer leurs obligations et, de façon générale, financer leurs affaires.

La Banque est ainsi au service d'une grande armée de citoyens qui, eux-mêmes, servent le Canada d'une multitude de façons qui tiennent à la fois de l'activité du temps de paix et du temps de guerre.

L'influence de ce groupe nombreux de citoyens capables et importants sur les destinées de notre pays est incalculable. La Banque est fière de les servir et de coopérer avec eux en leur fournissant le genre de service de Banque dont chacun d'eux a besoin.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 124 années de fructueuses opérations.

Succursale de Waterloo: R. B. MOYSEY, Gérant

Pour Economiser, Buvez le GIN de KUYPER

avec Ginger Ale Bière de Gingembre, Citron, Eau Tonique



Vous paierez de bon coeur votre tribut au pays — car le gin de Kuyper est marqué encore à bas prix pour une boisson aussi bonne, aussi moelleuse

GIN de KUYPER

10 onces \$ 1.05
26 onces \$ 2.40
40 onces \$ 3.45

VENTE Coleman

A cause de la prolongation des hostilités, il se peut que certains articles soient omis du marché. Nous avisons en conséquence nos amis de se procurer le plus tôt possible des objets suivants:



FANAL COLEMAN

\$8.95

FANAL A GAZOLINE COLEMAN

Se transformant en lampe de salle en 30 secondes. Complet avec abat-jour de parchemin.

\$13.25



FER A REPASSER COLEMAN A GAZOLINE

\$7.25

SECONDE MAIN

1 seulement—Lampe avec base dorée. Complète avec abat-jour en verre

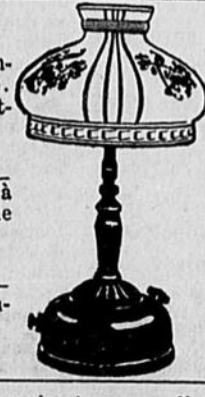
\$6.00

1 seulement—Fer à repasser à gazoline Coleman

\$3.50

1 seulement—Lampe nickelée

\$7.50



Ski en érable fini blond, 6' 6 1/2" et 7", avec bâtons, pour dames ou messieurs, et harnais métallique avec courroies de cuir. Le tout

\$6.40

Bâtons de ski pour dames ou messieurs.

\$1.25

Bâtons de ski garantis ne pas craquer ni fendre. Pr.

\$2.00

Nous tenons à remercier tous nos clients de l'encouragement qu'ils nous ont témoigné durant l'année qui vient de se terminer et nous profitons de l'occasion pour les inviter à bénéficier des nouveaux services que nous inaugurons avec l'année.

LEBRUN-LUSSIER

862 rue Principale

Waterloo, P. Q.

Tél. 391

Notre ville et la façon dont elle est administrée

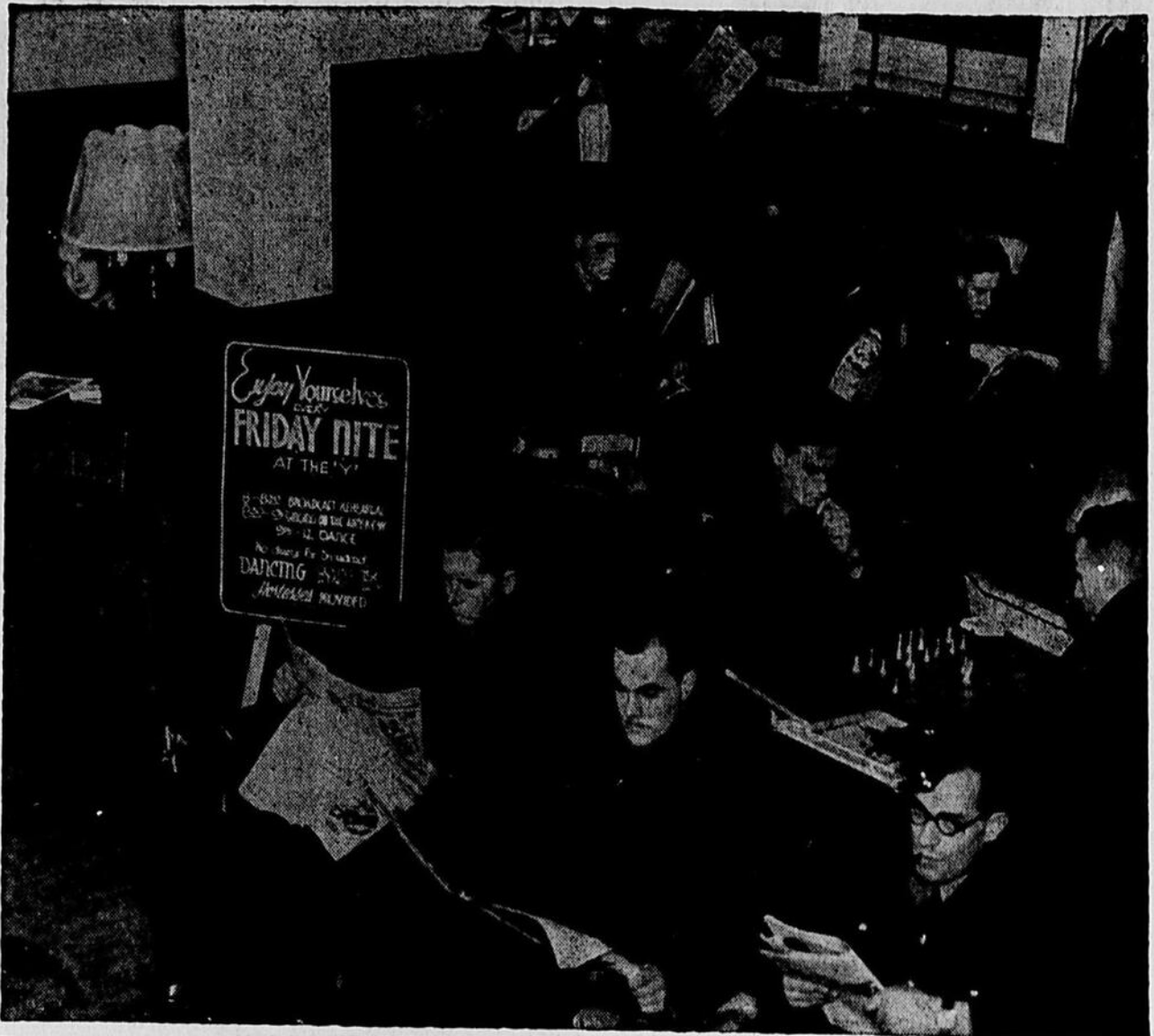
Quelques chiffres extraits du dernier rapport de M. Philippe Jolin, vérificateur municipal, sur les recettes ordinaires et spéciales ainsi que sur la perception des taxes scolaires en 1941.

Le manque d'espace nous a empêché, comme nous l'avions promis il y a maintenant quinze jours, de fournir de plus amples détails sur l'intéressant rapport soumis à la dernière réunion du conseil par le vérificateur municipal, M. Philippe Jolin. Les chiffres étant parfois indigestes, il serait à propos, croyons-nous, de ne publier ce rapport que par tranches afin de permettre au contribuable de le mieux assimiler.

Nous donnons donc aujourd'hui les recettes ordinaires et spéciales, que nous faisons suivre de la perception des taxes d'écoles, le tout par comparaison avec l'année 1940. Ces renseignements seront suivis à brève échéance d'autres informations susceptibles d'intéresser le lecteur sans cependant provoquer chez lui des migraines.

Voici donc, selon l'état préparé par M. Jolin pour les deux dernières années, ce qui a trait aux dites recettes et perceptions:

Recettes ordinaires	1941	1940
Perception des taxes:		
Règlement No 23	3,713.16	4,582.35
Règlement No 67	2,363.70	2,926.61
Règlement No 72	2,362.77	8,439.63
		2,958.02
Taxe municipale	7,488.96	7,004.98
Taxe personnelle et loc.	521.64	326.86
Taxe d'affaires	2,521.50	2,584.00
Taxe d'eau	5,086.83	4,689.71
Taxe sur les chiens	72.00	119.00
Taxe d'amusement	783.37	16,474.30
		437.24
Arrérages de taxes:		
Municipales	2,760.91	5,320.28
Personnelles et loc.	742.77	338.32
Affaires	60.00	138.00
Eau	2,791.84	3,196.31
Egouts	267.11	195.37
Trottoirs	38.83	6,661.46
		16.04
Recettes spéciales		
Ventes de tuiles en ciment	330.65	19.80
Ventes de gravier	138.20	22.75
Loyer de salle	253.00	258.00
Loyer prop. Breton	36.00	
Revenu de la balance publique	142.60	180.40
Travaux spéciaux	68.86	968.81
		13.50
Octroi		2,512.50
Intérêts dûs sur arrérages	150.50	486.53
Intérêts sur arrérages	157.52	
Perception re: aliénés	442.78	369.00
Comptes recevables divers	405.28	354.45
Comptes rec. Courtemanche	14.11	
Permis de construction	16.00	9.00
Amendes	7.00	38.00
Remises re: voyages à Québec	84.00	
Téléphones remboursés	8.70	
Borne-fontaine	25.00	
Calcium vendu	58.46	
Remises re: coupe de bois	30.00	
Incendies extérieurs	295.00	
Baux amphithéotiques	4.00	
Recettes diverses	15.60	1,713.95
		274.02
Emprunts temporaires		
Banque de Montréal	4,500.00	4,500.00
H. Hawkin	1,000.00	5,500.00
Perception de taxes d'écoles		
Arrérages de taxes scol. prot.	1,447.35	2,629.38
Taxes scolaires prot. courantes	3,738.15	3,645.53
Taxes scol. neutres courantes	1,261.00	6,446.50
		1,802.40
	46,204.65	51,948.35
Bal. de caisse le 1er janv. 1941	1,580.97	3,399.10
	47,785.62	55,347.45



Dans le calme et la sérénité, les aviateurs, après une journée de travail intense, goûtent un repos bien mérité. Certains se divertissent en jouant aux échecs, quelques-uns à la lecture des journaux et d'autres trouvent dans la musique la détente nécessaire. La scène ci-dessus se répète quotidiennement aux multiples écoles d'aviation où nos gars heureux, pleins d'allant et de bonne volonté besognent ferme afin d'apprendre le métier d'aviateur.

THEATRE PALACE GRANBY

VENDREDI et SAMEDI

Here Comes Mr. Jordan

— Avec —

Robert Montgomery

Claude Rains, Evelyn Keyes, James Gleason, Ed. Ev. Horton, Rita Johnson, John Emery.

— Aussi —

Affectionately Yours

— Avec —

Merle OBERON Dennis MORGAN
Rita HAYWORTH

DIMANCHE — LUNDI — MARDI — MERCREDI

Cary GRANT - Joan FONTAINE
— Dans —
IN SUSPICION

— Avec —

SIR CEDRIC HARDWICKE

NIGEL BRUCE

DAME MAY WHITTY

— Aussi —

Bandit Trail

— Avec —

TIM HOLT

THEATRE CARTIER GRANBY

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI

La grande vedette du Métropolitan Opéra

GLADYS SWARTHOUT

Venez entendre "Le Beau Danube Bleu" par 2 orchestres au style dissemblable!

Champagne Valse

— Avec —

Fred MACMURRAY et JACK OAKIE

— Aussi —

DUVALLES

— Dans —

La Dame de Vittel

MARDI SEULEMENT

LILY PONS - JACK OAKIE - ERIC BLORE

— Dans —

Hitting a New High

avec

Edward Everett HORTON

John HOWARD

Eduardo CIANNELLI

— Aussi —

REMEMBER

avec

ROBERT TAYLOR — GREER CARSON

Les vues montrées dans nos théâtres sont toujours ce qu'il y a de mieux

AVIS IMPORTANT

JEAN L'HEUREUX

B. A., B. O.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialiste en examen de la vue — annonce à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er décembre, il occupera un nouveau local situé à l'angle des rues Principale et Johnson, Granby

(Au-dessus du nouveau magasin Fortin)

LE ROMAN DE L'ORPHELINE

Par LOUISE VANASSE

Résumé des chapitres précédents:

Anne Sirois, seule dans la grande ville, orpheline de père et de mère, fait la connaissance de Paul Leduc, commis dans un grand magasin. Elle accueille son amitié avec une joie d'autant plus grande que depuis un an, elle vit complètement isolée, sans amis. Elle partage l'appartement d'une petite vendeuse du magasin même ou travaille Paul. Un soir, ce dernier l'emmène à un bal donné au club de l'Olympe et auquel assistent tout ce que Montréal compte de gens importants dans le monde des affaires. Plusieurs de ces hommes sont des confrères de Paul qui a fait ses études de droit à l'université mais n'a jamais pu s'inscrire au Barreau à cause du manque de ressources. Anne fait la connaissance de Pierre Breton, fiancé d'Irène Beaudry, jeune fille de la haute société à qui elle ressemble étrangement et qu'elle soupçonne être sa cousine, son père ayant apparemment changé de nom. Mais peu après, Paul Leduc annonce qu'il occupera un poste plus important dans une succursale de la compagnie à Québec. Sa compagne, Claire Morin, se marie, et elle doit se trouver un autre appartement. En déménageant, elle s'empare par erreur d'une malle qui ne lui appartient pas mais qui renferme des bijoux volés. Elle se fait conduire au poste de police. Grâce à elle, les bandits sont arrêtés, et le propriétaire des bijoux, Jean-Baptiste Landry, reconnaissant, lui offre de devenir sa secrétaire et de demeurer dans sa famille. Elle accepte avec reconnaissance.

CHAPITRE XII

C'est ainsi que commença pour Anne une existence nouvelle, dans le foyer des Landry, où on la traitait comme l'enfant de la famille. Le riche joaillier et sa femme, n'étaient pas plus émus que s'ils avaient été ses véritables parents. Quant à Irène, celle-ci la considérait comme une véritable sœur et elle devait souvent refuser de l'accompagner dans ses sorties mondaines, malgré son insistance. Un jour, la jeune héritière lui demanda: "Vous n'aimez pas beaucoup les gens que je fréquente, Anne?"
—Mais si, Irène. Ils sont presque tous charmants.
—Alors, pourquoi refusez-vous si souvent les invitations qu'ils vous font ou que je vous fais de les rencontrer?
Elle lui expliqua, avec toute la délicatesse dont elle était capable, qu'elle n'était après tout qu'une secrétaire de son père, chargée de plus de soulager sa mère d'un lot de détails relatifs à l'administration de la maison et à la surveillance des nombreux serveurs. Irène fit la moue.
—J'aimerais tellement que nous fussions toujours ensemble. Nous nous entendons probablement mieux que si nous étions deux sœurs.
—Je n'ai jamais eu de sœur, Irène. J'aime à penser que si j'en avais eu elle auraient été aussi gentilles pour moi que vous l'êtes.
La jeune fille lui sauta au cou.
—Nous ne nous séparons jamais, Anne; promettez-le moi.
L'orpheline aurait été au paradis si elle n'avait pas éprouvé d'ennuis d'une autre source. Peu après son

arrivée, en effet, madame Landry, fort occupée par ses obligations mondaines et diverses associations de charité auxquelles elle se consacrait sans tenir compte ni de son temps ni de son argent, lui avait demandé de prendre à sa charge l'administration de la maison, de devenir en quelque sorte l'intendante du personnel nombreux qui voyait à l'entretien de la vaste demeure, véritable palais en miniature. Anne avait accepté avec plaisir, d'autant plus que monsieur Landry ne réclamait que très peu de son temps. Elle soupçonnait même que ce dernier avait pris ce prétexte pour lui témoigner d'une façon délicate sa reconnaissance, en lui remettant en cachets substantiels la somme d'argent qu'elle n'avait pas voulu accepter lorsqu'elle avait recouvré ses bijoux. Elle avait donc beaucoup de loisirs et s'était attachée sérieusement à la tâche que lui avait confiée l'épouse de son bienfaiteur.

Mais elle avait vite découvert que le groupe des domestiques formait un bloc qui lui était hostile, sauf le chauffeur, un vieux domestique qui était dans la famille depuis près de vingt ans. Le valet et son épouse, cuisinière, régnaient sur le reste du personnel. Deux semaines après son arrivée, Anne comprit qu'elle aurait affaire à forte partie. Il entra dans ses attributions de contrôler les achats faits pour la maison et de préparer les chèques que devait signer madame Landry pour acquitter les comptes. En examinant les factures, elle s'aperçut que les prix demandés pour certaines denrées étaient hors de toute proportion avec les prix courants du marché. Elle convoqua la cuisinière. Celle-ci se présenta accompagnée de son mari. A leur visage fermé et buté, elle comprit qu'elle n'aurait pas la tâche facile. Elle n'avait pas aussitôt demandé des explications qu'ils se récrièrent. Mademoiselle doutait de leur honnêteté? Ils avaient servi fidèlement la famille Landry depuis plus de cinq ans. Madame ne leur avait jamais rien reproché. Monsieur non plus. Ils connaissaient leur affaire. Ils avaient toujours obtenu les meilleures denrées offertes sur le marché dans un établissement de premier ordre au-dessus de tout reproche.

Anne conserva son calme mais se montra doucement inflexible.
—Je ne puis accepter de reconnaître ces factures, dit-elle. Je sais qu'elles sont majorées.
Le couple se répandit alors en injures. Qu'est-ce que mademoiselle connaissait dans ce domaine?
—Je n'ai aucunement l'intention de passer la journée à discuter, déclara l'orpheline. Ou vous allez rapporter des factures corrigées, ou je vais remettre celles-ci à madame Landry, en lui expliquant pourquoi je n'ai pas voulu lui faire signer des chèques pour les acquitter.

La cuisinière, en gromselant, lui avait arraché les factures des mains. Quelques heures plus tard, silencieuse et haineuse, elle les lui avait rapportées, considérablement réduites. Anne avait alors fait une petite enquête et avait découvert que ce magasin, où ces achats se faisaient toujours, appartenait à un frère de la cuisinière. Elle se doutait bien que son initiative lui attirerait, du côté des domestiques, des ennuis



Des centaines de bateaux de pêche appartenant à des personnes d'origine japonaise ont été saisis par la Marine sur la côte du Pacifique. Les bateaux seront loués ou vendus à des pêcheurs blancs. Sur cette photo, un marin attache une lumière au mât d'un des bâtiments saisis.

considérables, mais elle était loin de se douter jusqu'où iraient le valet et son épouse dans leur vengeance. Ils avaient d'abord commencé par ignorer ses ordres. Puis, lorsqu'ils en avaient eu la chance, ils l'avaient ouvertement défiée. Un jour, le dîner fut complètement manqué. Monsieur Landry, impatient, convoqua la cuisinière. Elle laissa entendre qu'elle avait toujours préparé d'excellents repas, mais que certaines personnes, ne connaissant rien à son affaire et essayant de lui donner des ordres, ne facilitaient pas sa tâche. L'allusion était nette. Anne promit de se tenir sur ses gardes, d'autant plus qu'un soir, alors qu'elle était seule à la maison, survint un incident qui lui donna beaucoup à réfléchir. Elle s'était confortablement installée dans la bibliothèque avec un livre. Elle passait souvent ainsi des soirées entières. Mais alors qu'il était encore très tôt, elle décida de retourner à sa chambre. Comme elle montait le large escalier, elle vit une porte s'ouvrir précipitamment pendant qu'une ombre fuyait. C'était la porte de sa chambre. Mais elle ne put reconnaître l'intrus. Elle se précipita et fit un rapide examen de ses tiroirs. Rien ne manquait. Elle était moralement certaine que c'était un nouveau coup du valet ou de sa femme, ou d'un autre domestique parmi ceux qui faisaient bloc avec le couple. Mais sans preuve, que pouvait-elle faire?
La situation se renoua une semaine plus tard d'une façon qu'elle n'aurait jamais prévue. A deux reprises, après cette intrusion, la valet s'était présenté à monsieur Landry et lui avait annoncé que des pièces d'argenterie avaient disparu.
—J'ai cru de mon devoir de vous prévenir, expliqua-t-il sournoisement devant la famille réunie. Je ne voudrais pas que des soupçons se por-

tent sur le personnel qui n'a pas changé depuis quelques années et qui vous a toujours servi fidèlement.
—C'est inadmissible, avait protesté le joaillier.
—C'est malheureusement vrai, monsieur. Si monsieur et madame veulent se rendre compte, en contrôlant la liste des pièces de la maison.
Après le deuxième vol, monsieur Landry déclara tout net qu'il préviendrait la police si les vols continuaient et si les pièces déjà disparues ne lui étaient pas retournées.
—Le coupable est quelqu'un habitant cette maison, avait-il déclaré.
—C'est bien ce que je pense, avait ajouté le serviteur en jetant un regard mauvais du côté d'Anne.
La crise se produisit peu après. Un matin, monsieur Landry convoqua les membres de sa famille, Anne et tous les serveurs.
—Un troisième vol a été commis dans cette maison, annonça-t-il. Ma montre, un souvenir de famille auquel je tenais naturellement beaucoup, est disparue. Si dans une heure elle ne m'a pas été remise, j'appelle la police.
—Si monsieur veut me permettre de faire une suggestion, fit soudain la cuisinière.
—Oui, Suzanne?
—Je crois que nous admettons tous que le coupable est vraiment, comme vous le disiez, quelqu'un habitant la maison. Peut-être les objets volés, y compris votre montre, ont été cachés quelque part ici? Personne ne s'objectera, parmi les domestiques, je crois, à ce que des recherches soient conduites dans leurs quartiers...
—Je vais faire une autre proposition, dit Anne d'un ton calme.
—Laquelle, mon enfant?
—Je propose qu'on cherche d'abord ma chambre.
—Mais c'est parfaitement inutile, fit monsieur Landry.
—Jamais nous n'avons pensé, interrompit son épouse, que...
Irène s'empara du bras d'Anne.
—Est-ce que par hasard vous croyez que l'on puisse vous soupçonner, mon amie?
—Je sais que vous ne me soupçonnez pas, fit l'orpheline. Mais j'ai une excellente raison pour faire cette demande, la meilleure de toutes.
—Laquelle? demandèrent ensemble les Landry.
—Parce que l'argenterie qu'on vous a volée est dans ma chambre.

(Suite au prochain numéro)

Professions et Affaires

Vérification, Organisation, Perception
Administration de Succession
Prix de Revient de Fabrication

Commissaire Cour Supérieure
Impôt sur le Revenu
SYNDIC DE FAILLITE

PHILIPPE JOLIN, B.A., L.S.C.
COMPTABLE PUBLIC et SYNDIC LICENCIÉ

TELEPHONE 206 — CASIER POSTAL 21 — WATERLOO, P. Q.

Georges Desranleau, L.L.

AVOCAT

Au bureau de Me Joseph Gingras

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 201

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

VIE — FEU — AUTOMOBILE
RESPONSABILITE PUBLIQUE ET PATRONALE

ELPHEGE DEMERS

Gérant de district de la NORTHERN LIFE

764 RUE PRINCIPALE — WATERLOO — TEL. 130
(Ancien bureau de M. Philippe Jolin, comptable)

Successeur de Eliés Gaudet

TEL. BUREAU 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO

P. Q.

PIERRE BOLDUC

AVOCAT

WATERLOO

TEL. 342

(Edifice de la Commission des Liqueurs)

Dr Camille Dumesnil, B.L., L.D.S., D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

691, Principale — WATERLOO — Téléphone 151

(Voisin de la Banque de Commerce)

Dr Jacques Jolin, B.A., D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

RAYONS X

GAZ

WATERLOO

Immeuble Poirier

TEL. 174

(Voisin du Waterloo Hardware)

LEO-PAUL LEDOUX

DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET
EMBAUMEUR D'EXPERIENCE

(Successeur de Théo. Dupaul)

Chambre mortuaire et fleurs pour toutes les occasions

Service d'ambulance
454 Principale

Monuments — Pierres tombales
WATERLOO

TEL. 384

Où est Gos?

À prendre une DOW

"Je suis tout simplement descendu prendre une bonne bouteille de DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières



Ce négligé d'intérieur que porte l'actrice Peggy Diggins est tout simplement ravissant. Les poignets, très larges, la ceinture et les poches sont en satin blanc et ornés de motifs roses et bleus. Notez aussi, mesdames, la coupe élégante du vêtement.

LE FOYER

LA CORBEILLE A PAIN

Dans le fond de la corbeille à pain, ronde ou en forme de barque, d'osier, de rotin, de jonc ou de fine vannerie, étendez le napperon brodé d'épis de ble, de fleurettes des champs ou de bien d'autres jolis motifs. Parfaitement, étendez dans les corbeilles à pain de métal, de faïence, de porcelaine, dont quelques-unes imitent le tissage de l'osier, le napperon brodé, à moins de le remplacer par un fond de légère dentelle ajourée au crochet ou aux fuseaux.

La corbeille à pain s'accorde

du plateau de bois et du couteau à scie pour trancher nettement, en tranches égales, le pain fendu, rond, boulot, polka, de fantaisie.

Au couvert de la table, le morceau de pain ou le petit pain entier se place dans les plis ou sur la serviette pliée à plat, posée sur l'assiette ou bien, selon l'ordre du service, du côté gauche de l'assiette.

Si la corbeille de pain ne trouve pas place sur un des bords de la table à manger, elle restera sur le buffet ou à portée de la main sur une petite table de desserte mise à droite de la maîtresse de maison.

C'est plutôt dans la corbeille de faïence ou de porcelaine que l'on pose, en pile, le pain de mie préparé en sandwich pour les lunchs. Le pain de seigle en tartines beurrées, servies en même temps que les huitres, le caviar, les anchois. Les petits pains mollets qu'on mange avec le miel, les confitures, le thé et le café au lait.

Et, dans le corbillon, qu'y met-on? — Des croûtons, s'empresse-t-on de répondre. — Eh bien! non; à part les croûtons des deux bouts du pain, presque toujours réclamés tout de suite par des amateurs, les croûtons frittés et grillés sont du domaine de la cuisine.

Dans le corbillon, on mettra les croissants, brioches, madeleines, les nonettes de pain d'épices, des goûters; les biscottes par petite quantité, car, pour rester croustillants, elles doivent être conservées dans des boîtes fermées.

Et puisque nous sommes sur le chapitre du pain, n'oublions pas que, pour qu'il s'assimile parfaitement, on doit mâcher longuement la bouchée avant de l'avaler.

La provision de pain se garde dans le sac de grosse toile ou de rabane, ou dans le panier en hauteur avec couvercle.

Le service de la corbeille à pain se complète du ramasse-miettes que l'on recueille avant le dessert. Pour que rien ne se perde, jetez en pâture, aux petits oiseaux du ciel, ces miettes de votre table.

BIEN BLOQUER LES LAINAGES

C'est tout aussi important que bien tricoter si vous voulez que le vêtement ait une belle apparence, un ajustement parfait. Bien que le blocage soit un art, ne vous en faites pas inutilement. Vous n'aurez aucune difficulté, si vous suivez la méthode toute simple donnée ci-dessous.

D'abord, si le tricot est taché ou sali, lavez-le dans la mousse riche de savon, puis bloquez-le.

Bloquez toujours les pièces du vêtement séparément avant de les coudre.

Épinglez chaque pièce à la grandeur désirée — à l'envers — sur une planche à repasser ou sur une surface ferme. (Servez-vous d'épingles inoxydables et placez-les bien près les unes des autres).

Couvrez d'un linge mouillé et appliquez-y très légèrement un fer chaud, afin de presser à la vapeur plutôt que de repasser. Assurez-vous que le poids du fer n'aplatit pas le relief du tricot. Retirez le linge et laissez le vêtement sécher complètement.

Enlevez les épingles et faites les coutures.

Une fois le vêtement cousu, recouvrez les coutures avec le linge mouillé et appliquez-y légèrement un fer chaud.

Les vêtements en bouclé font exception; il faut finir les coutures à l'envers, afin d'éviter toute marque de fer sur l'endroit.

LES AVENTURES DES GAMINS



(Petits enfants, ne manquez pas, chaque semaine, les aventures de gamins. Lisez bien l'histoire, puis découpez l'image. Collez ensuite celle-ci dans un cahier après l'avoir coloriée)

Pendant quelque temps, le fabricant d'étoiles marcha avec nos amis les gamins dans l'île étrange. "Il fait moins chaud que sur l'île du Vent, dit Michel, mais il fait si noir que je ne vois rien!" Le vieux bonhomme se mit à rire et lui dit: "Ne crains rien, tu vas avoir tout à l'heure un éclairage qui va certainement t'émerveiller." Presque aussitôt, la lune grimpait à l'horizon. Et l'homme dans la lune, car tout le monde sait qu'il y a un homme dans la lune, cria au fabricant d'étoiles: "Hé, toi! tu es en retard, ce soir. Envois-nous un peu des étoiles, madame la lune n'aime pas être seule, tu le sais bien!"

— Ne vous occupez pas de nous, dit Pierrette. Comme vous êtes très occupée, nous continuerons seuls notre tournée d'exploration.

— Pas du tout, rétorqua le fabricant d'étoiles. Voici justement quelque chose qu'il faut que vous voyiez. Attendez un instant. Il revint bientôt tirant un petit canon qu'il mit en place. "Un canon" s'exclamèrent nos amis, mais pourquoi faire? Le bonhomme sourit et tira sur un corde. Au même moment, des milliers d'étoiles jaillirent dans l'espace et illuminèrent le ciel.

féé lentement jusqu'à ce que le savon soit entièrement fondu, travailler rapidement avec beaucoup de mousse et éviter le frottage, tordage ou essorage. Presser la mousse à travers le tissu. Ajoutez 1/2 tasse de borax au dernier rinçage, pour éclaircir les lainages blancs. Passer dans l'essoreuse ou presser à sec.

Sécher les vêtements tricotés en les étalant sur une épaisse serviette, les tirant en forme et aussi proche que possible de leurs mesures appropriées. Etendre et former les vêtements de laine et mettre sur la corde à linge. Ne jamais laisser les

PETITS TRUCS DE LAVAGE

Quelques taches peuvent être enlevées de la laine par l'emploi d'acides dilués—oxalique ou hydrochlorique. Les taches de rosée, d'herbe ou autres bien résistantes sont difficiles à enlever. Appliquer d'abord l'acide dilué, puis l'eau de javelle, en travaillant très rapidement. Les solutions chimiques détruisent la couleur, naturellement.

Brosser bien les lainages, laver dans de l'eau tiède, environ 110°F, employer les flocons de savon de bonne qualité dans deux pintes d'eau froide, chau-

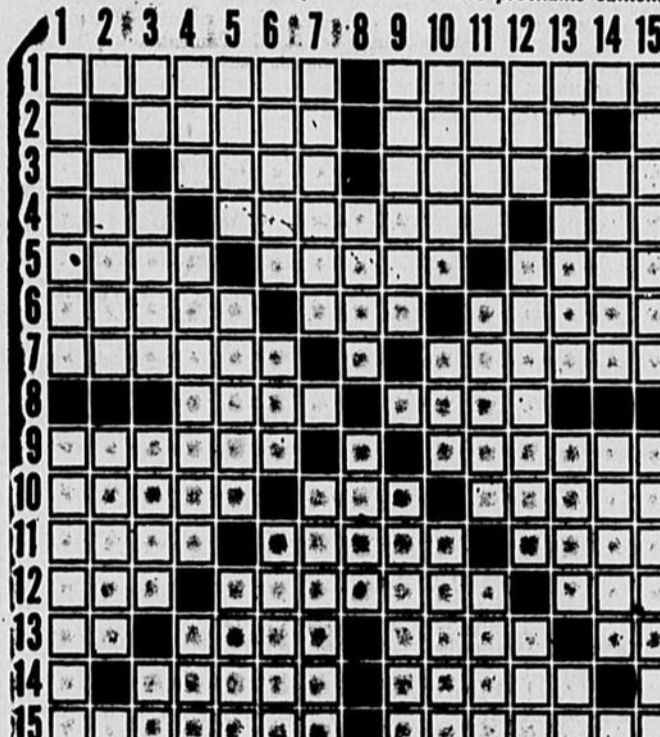
lainages mouillés plus long qu'il n'est nécessaire, mais ne pas les exposer à une chaleur intense.

Couvertures

Laver avec solution de savon faite plus haut. La couverture double par moitié sur la corde à linge pour éviter de la déformer. Brosser avec un petit balai rude sur les deux côtés, tandis qu'elle sèche, pour la faire ébouriffer. Sécher en température modérée et non au soleil.

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.



- HORIZONTALEMENT**
- Grosneur d'un boulet, d'une balle — Qui a rapport à la sensibilité.
 - Coup, revers (fam.) — Homme de principes austères.
 - Lettre grecque — Lac de l'Amérique du Nord — Omphalote aromatique — Note de musique.
 - Canton suisse — Histoire — Préfixe grec.
 - Famille célèbre de Castille — Recueil des traditions mythologiques scandinaves — Morceau joué par un seul artiste.
 - Harmonie d'ensemble d'une oeuvre artistique — Pron. indéf. — Unité de capacité électrique.
 - Genre de dicotylédones — Fait renaître, rétablit.
 - Insecte qui vit dans les fourrures — Fl. de la Laponie.
 - Insignifiante — Instrument pour vanner le blé.
 - Principe odorant de la racine d'iris — Sorte de cabriolet — Vulgairement appelé Palma-Christi.
 - Pr. pers. — Qui est particulier à un lieu — Epoques.
 - Fl. d'Allemagne — Action basse et vile — Division du compas.
 - Pr. pers. — Moitié — Sixième roi d'Israël — Senior (abv.).
 - Femme de lettres française (1808-1876) — Très sombres.
 - Petite pustule à la peau — Chose nuisible.
- VERTICALEMENT**
- Amas de nuages amoncelés — Outil de jardinier.
 - Oxyde d'uranium — Principe odorant de certaines substances.
 - Note de musique — Nom poétique de l'arc-en-ciel — Pr. pers. — Adj. démonstratif.
 - Alles (latin) — Chefs élus des clans osageques — Peintre hollandais (1613-1675).
 - Epouse de Luther (1490-1552) — Roman de J.-J. Rousseau — Couvert de polle.
 - Ravage, destruction — Du verbe "ETRE" — Polir, dégrossir.
 - A quoi l'on a ajouté de l'eau — Inflammation du colon.
 - V. d'Arabe — Serré avec un lacet.
 - Ota l'écale de — Fruit tropical.
 - Ames des morts chez les Romains — Avers — Alluvion.
 - Enlèvements — Nom d'un quartier grec de Constantinople — Autre nom de l'Irlande.
 - Promptement — Région de Palestine — Colère.
 - Préfixe — Couvert d'une couche d'or — Mesure de surfaces agraires — Sa Majesté (abv.).
 - V. d'Italie — Peu de choses (pl.).
 - Fait accessoire appartenant à une série d'événements, formant un tout — Serré étroitement.

Solution de notre édition précédente.



Essayez ces exquis muffins ÉCONOMIQUES

2 tasses farine 1/2 c. à thé sel
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic" 1 tasse lait
1 c. à soupe sucre 2 oeufs
4 c. à soupe shortening

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, sucre et sel; ajoutez le lait, les oeufs bien battus et le shortening fondu. Mélangez bien. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et cuisez environ 20 minutes à four chaud 400° F.

Pour Livre de Cuisine gratuit, écrivez à: Poudre à Pâte "Magic", Fraser Ave., Toronto.

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUM
FABRICATION CANADIENNE

Côte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

LA RUSSIE A UN BESOIN URGENT

DE SECOURS MÉDICAUX

ENVOYEZ IMMÉDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie

719, BARRINGTON ST. E., MONTREAL

ou à la centrale de la Croix-Rouge la plus proche



AVEC REDDY KILOWATT POUR VOUS AIDER cette tâche n'est plus une corvée!

"En effet, Mesdames, vous ne sauriez croire comme votre lavage se fera facilement si vous me confiez le travail. Vous n'aurez qu'à mettre le linge sale, l'eau et le savon dans la machine à laver électrique, et je m'occuperai du reste — lavage et essorage. Sans compter que ma méthode est beaucoup plus complète, moins ruineuse pour le linge que celle de la cuve et de la planche à laver. Essayez-moi et vous verrez!"

REDDY DIT:
Achetez chaque semaine des Timbres d'Épargne de Guerre!

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY • LIMITED

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT!"

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mme Lionel Lamontagne se rendait à Montréal, en fin de semaine.

—Mlle Margot Charlebois a passé une couple de jours à Montréal.

—Mme Romulus Cloutier, de Montréal, était de passage en notre ville, mardi.

—M. Lionel Gauthier, de Montréal, était à Waterloo en fin de semaine.

—Mlle Louise Labelle est actuellement à Montréal et y séjournera quelque temps.

—M. et Mme Lucien Délisle ont passé la fin de semaine dans la métropole.

—M. Emery St-Amand, de Verdun, était de passage à Waterloo, dimanche.

HOMMES DEMANDES

Vendeurs et vendeuses Familix font plus d'argent depuis que les affaires doublent de volume. Si vous avez des aptitudes pour la vente, étudiez le plan Familix, mettez-vous au travail et vous réussirez. Aucun risque. Produits garantis ou argent remis. Vendez-les ou retournez-les. Informations sans obligation. **PRODUITS FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.**

OCCASION SPLENDIDE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. **JITO** vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires, **THE, CAFE, AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai.** Pour détails **GRATIS**, écrivez immédiatement: **JITO, 1435 Montcalm, Montréal.**

—M. J.-E. Sirard, secrétaire de Cercle agricole de West-Sheffield, était à Waterloo au début de cette semaine, pour affaires.

—Mlle Madeleine Bourgeois, de Montréal, était, en fin de semaine, l'invitée de son amie, Mlle Marguerite Larose.

—Mlle Jeanne Poirier, g.m.e., de Magog, visitait ces jours derniers son père, M. J.-H. Poirier.

—Mme James Séguin, de Granby, a visité durant quelques jours son amie Mme (Dr) C. Dumesnil.

—Mlle Lucille Beauchemin était en fin de semaine chez M. et Mme A. Beauchemin, de Granby.

—On annonce les fiançailles récentes de Mlle Laurette Poirier à M. Aimé Fournier, de Granby.

—M. et Mme Bercéus Robin, de Verdun, ont été dimanche, les invités de M. et Mme J.-A. Légaré.

—Mme A. Trudeau ainsi que Mme E. Lefebvre, d'Outremont, ont été pendant quelques jours les invités de M. et Mme L. Ledoux.

—M. Bernard Ledoux, membre du Corps d'Aviation Royal Canadien, d'Alliford Bay, B.-C., est en vacances chez son père, M. Wilfrid Ledoux.

—Mlle Simonne Fournier, de Montréal, passe la saison d'hiver en visite chez Mme P.-E. Morin et Mlle M.-L. Poirier, de South-Stukely.

—Le garçonnet de M. et Mme A. D'Arcy, de W.-Sheffield, s'est fracturé la clavicule, en tombant d'une chaise. Le petit blessé fut

conduit à St-Hyacinthe pour les soins que requiert son état.

—Mme Laurent Lucas recevait, mardi, la famille Joseph Lucas, MM. et Mmes Anthime Arès, Antonin Leblanc, Roland Robert, L.-J. Hébert, ainsi que Mme Eugène Deschamps.

—M. Gilbert Clark, employé de la Banque de Montréal, à Arvida, passe actuellement trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Ernest Clark.

—M. Henri-S. Labelle, F.R.A. I.S., de Montréal, fils de M. et Mme J.-H. Labelle, de cette ville, vient d'être élu second second vice-président de l'Association des Architectes de la province.

—La présidente du cercle des fermières, Mme H. Goudreau, nous annonce que la partie de cartes qui devait avoir lieu pour les membres seulement, le 4 février, a été remise au 12 février, à 2 heures de l'après-midi.

—M. D.-R. MacDonald a été élu au conseil du canton de Granby, en remplacement de M. Thos Robinson, au siège No 4, tandis que M. Geo. Beaudry a été réélu au siège No 5 et que M. Isidore Martin remplace M. Corcini Bousquet au siège No 6. Le notaire Gérard Southière demeure secrétaire trésorier.

—La première réunion de la Chambre de Commerce cadette depuis l'élection de ses nouveaux dignitaires aura lieu lundi soir prochain, à l'hôtel de ville. On nous annonce que plusieurs questions importantes seront discutées à cette occasion. Aussi le président, M. Joseph Plouffe, compte-t-il sur une nombreuse assistance.

—On nous annonce le décès, à Worcester, Mass., après une longue maladie, de M. Albert-James Jameson, un ancien



Photo C.P.R.

TRAINS DE SKI.—L'exode hebdomadaire des skieurs de Montréal vers les champs de neige des Laurentides est commencé depuis quelques semaines. Chaque samedi et chaque dimanche matin, les trains du Pacifique Canadien partent des gares Windsor, Viger et de l'avenue du Parc, bondés de skieurs enthousiastes qui montent vers les montagnes du Nord pour excursionner sur les pistes ou pratiquer la descente sur les pentes nombreuses de la région. Piedmont, Ste-Adèle, Ste-Marguerite, Val-Morin, Val-David, Ste-Agathe et Mont-Tremblant, les centres de ski les plus populaires, reçoivent à chaque fin de semaine leurs contingents de visiteurs. Et le dimanche soir, ces milliers de skieurs, revivifiés par un sain exercice au grand air, reprennent les trains pour rentrer dans la métropole. On estime qu'au cours de la présente saison d'hiver les trains de ski du C.P.R. transporteront dans les Laurentides plus de 100,000 skieurs.

citoyen de Waterloo. Le défunt était le fils de feu le Dr et Mme Romilly Jameson, autrefois de cette ville. Il laisse deux soeurs, Mme George-E. Robinson, de Berkeley, Californie, et Mme S.-H. Martin, de Westmount.

—Le sergent J.-D. Laverdure, du poste de recrutement établi à Granby, était de passage en notre ville cette semaine. Il nous a déclaré, au cours d'une visite qu'il faisait à nos bureaux, que d'excellentes places attendent les hommes de 18 à 45 ans qui s'adresseront à ses bureaux dans l'immeuble des Postes, à condition qu'ils aient bonne santé et bon caractère. Le même officier ajoute que l'enrôlement se poursuit avec succès dans nos Cantons, mais qu'il peut cependant donner davantage.

et l'a emporté par une pluralité de 85; enfin le troisième affrontait un ancien échevin de Granby, M. A.-C. Smith, qui a dû décliner devant son jeune concurrent, lequel l'emporte par 19 voix seulement.

Des 2,000 électeurs que renfermaient les listes, 1,691 ont jugé à propos d'aller aux polls pour y rendre leur verdict.

Les trois nouveaux échevins prendront leur siège à la réunion de lundi prochain.

EXPEDIEZ PAR LEMAY EXPRESS

Service quotidien entre
Montréal—Waterloo—Warden—St-Joachim—Foster

Entrepôt à Montréal:
1033 rue Wellington.
Tél: PLateau 8147.

Bureau central à Waterloo:
617 Eastern.
Tél. 389.

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.



Une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables

Avant la dernière session, le premier ministre de notre province, parlant de son projet de loi des liqueurs, disait:

"Nous ferons une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables."

Que pouvait-on désirer de plus? N'était-ce pas là un appel à la raison et au bon sens? Personne ne pouvait douter de la bonne foi du premier ministre. Il était sûrement sincère.

En réalité, le gouvernement a fait son possible pour nous donner une telle loi, et tous l'admettent volontiers.

Mais penser qu'il était aisé d'atteindre à la perfection du premier coup serait pécher par excès d'optimisme.

Faire une loi qui modère et restreint sans imposer des rigueurs inacceptables, une loi qui épargne à l'industrie concernée la nécessité de jeter dans la rue des milliers de travailleurs et qui satisfait l'opinion publique tout en ménageant les susceptibilités, les intérêts et les exigences des groupes les plus divers, voilà une tâche extrêmement ardue.

La régie du commerce des liqueurs se bute à tout moment à des difficultés techniques et à des réactions inattendues.

Demandons-nous dès lors si la loi a produit, durant les neuf derniers mois, les fruits qu'on en attendait.

Si les résultats acquis sont décevants, il ne faut pas se décourager, mais profiter de l'expérience pour amender et perfectionner cette loi.

C'est par ce seul moyen qu'on obtiendra, en pratique plutôt qu'en théorie, une "loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables".

Car tout progrès s'accomplit à la lumière des faits. L'expérience est une excellente école: sachons en profiter pour présenter au peuple une loi qu'il sera le premier à reconnaître juste et conforme au bon sens.

La bonne volonté des gens est indispensable au succès de n'importe quelle loi: on ne légifère pas impunément contre le vœu populaire. Et l'on peut faire confiance au peuple chaque fois qu'on lui présente une législation qu'il croit constructive et qui ne heurte ni sa raison ni son sens des valeurs.

Brewers Industrial Foundation of Canada

Des élections chez nos voisins

MM. J. Duhamel, J.-B. Langlois et J.-J. Bruce Payne l'emportent au scrutin de lundi dernier à Granby. — La majorité de chacun.

Les citoyens de Granby avaient à choisir lundi dernier trois nouveaux membres du conseil. Ils ont élu MM. Jérémie Duhamel, J.-B. Langlois et J.-J. Bruce Payne. Le premier avait pour adversaire M. O. Duquette, qu'il a vaincu par une majorité de 339 voix; le second faisait la lutte à M. C. Marquis

THEATRE STAR

WATERLOO, P. Q.

Vend.-Sam. 30-31 Janv.

Edward G. Robinson,
George Raft et
Marlene Dietrich dans
MAN POWER
Aussi: Roy Rogers dans
BAD MAN OF
DEADWOOD

Dim.-Lundi 1-2 Fév.

DUMBO
de Walt Disney
Aussi: Hugh Herbert dans
MEET THE CHUMP

Mar.-Jeudi 3-5 Fév.

Judy Canova dans
SIS HOPKINS
—Aussi—
THE MAN WHO LOST
HIMSELF

Comment le Contrôle des loyers Vous atteint —

comme locateur comme locataire

COMME partie du projet général pour enrayer des nouvelles hausses du coût de la vie, le 1er décembre le gouvernement a étendu la politique des prix maxima aux loyers de tous les logements et immeubles commerciaux du Canada. En général, les nouvelles lois sur les loyers stipulent que:

- (1) Aucun bail oral ou écrit pour tout logement ou immeuble commercial (meublé ou non) ne peut légalement être passé après le 11 octobre, 1941, à un loyer plus élevé que le loyer légalement payable en vertu d'un bail en vigueur à cette date, à moins qu'une demande pour un loyer plus élevé ait été soumise et approuvée par un Comité local des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Une telle demande doit être fondée sur des circonstances spécifiées survenues depuis le 11 octobre, 1941.
- (2) Un locataire a droit à un renouvellement de son bail à moins que le locateur requière les lieux pour certaines raisons indiquées dans les ordonnances de la Commission sur les loyers et ait donné un avis écrit de quitter les lieux dans le délai et de la manière y prescrites. Si cet avis de quitter les lieux est disputé par le locataire, le locateur doit obtenir une injonction de la Cour en vue de possession.
- (3) Des copies de toutes les ordonnances et règlements sur les loyers de la Commission et des formulaires de demande en vue de variations de loyer peuvent être obtenues chez tout bureau régional ou succursale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, dans les régions où ces bureaux ne sont pas encore établis, du Comité local des loyers.

REMARQUE: Les terrains et lieux utilisés exclusivement à des fins agricoles ne sont pas soumis au contrôle des loyers.

LES INFRACTIONS à ces ordonnances sont punissables par la loi et devraient être rapportées par écrit au représentant des prix et de l'approvisionnement bureau régional, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à la plus rapprochée des villes suivantes: Vancouver, Edmonton, Régina, Winnipeg, North Bay, London, Toronto, Brockville, Montréal, Québec, Saint-Jean, Halifax ou Charlottetown.

Cyril DeMara **Owen Lobley**
Administrateur des loyers de logements Administrateur des loyers commerciaux

Publié sous l'autorité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa.